



Procès-verbal du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais.

SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 20 JUIN 2019 À 19 h 30 AU 80 AVENUE GATINEAU, GATINEAU (QUÉBEC) J8T 4J3

PRÉSENCES

Mme Josée Fillion, présidente-directrice générale (PDG), *arrivée à 20 h 45*
M. Michel Roy, président
Mme Lise Coulombe, vice-présidente
Mme Johanne Asselin, *au téléphone*
M. Lucien Bradet, membre observateur
M. Germain Charron
M. François-Régis Fréchette, *au téléphone*
M. Michel Hébert
M. Xavier Lecat
Mme Charmain Levy
Mme Christiane Morin-Carle
M. Mathieu Nadeau
Mme Julie Pépin
Mme Monique Séguin

ABSENCES MOTIVÉES

M. Pierre Fréchette
Dr Oussama Sidhom
Dr Jean-François Simard

PERSONNES-RESSOURCES PRÉSENTES :

M. Stéphane Lance, directeur général adjoint (DGA)
Mme Murielle Côté, directrice des ressources financières (DRF)
M. Martin Vachon, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ)
Mme Constance Vanier, directrice de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique (DQEPE)
Mme Michelyne Gagné, directrice de la protection de la jeunesse
Mme Geneviève Côté, adjointe au PDG par intérim
M. Bruno Desjardins, chef de service en communications (DRHCAJ)

Secrétaire d'assemblée : M. Pascal Chaussé, conseiller-cadre à la présidence-direction générale – volet conseil d'administration

Une quinzaine de personnes assistent à la rencontre

NOTES :

Deux séances plénières non publiques ont précédé la séance régulière et publique. Les points suivants ont été traités.

Séance plénière du lundi 17 juin 2019 de 17 h à 22 h :

- Échanges avec les visiteurs d'Agrément Canada
- Présentation du Plan clinique
- Présentation et discussions entourant le dépôt des rapports annuels des comités et conseils

Séance plénière du jeudi 20 juin 2019 de 17 h à 19 h 30 :

- Propositions du comité de gouvernance et d'éthique
 - Rôle de la vice-présidence
 - Présence du CA dans les territoires ruraux
 - Nomination de « gardiens » pour les séances du CA
 - Comité exécutif
- Nomination de cadres supérieurs
- Rapport annuel de gestion 2018-2019
- Tableau de bord stratégique du CA

1 Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Le président constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 30.

CISSO-140-2019

ATTENDU l'annulation des points suivants:

- 8.5 Lien entre le conseil d'administration et la commissaire aux plaintes et à la qualité des services
- 9.5.1 Ouverture du huis clos
- 9.5.2 Levée du huis clos
- 9.5.5 Nomination à la direction de santé publique

ATTENDU que les membres suivants participent à la rencontre à distance, par téléphone:

- M. François-Régis Fréchette
- Mme Johanne Asselin

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que modifié.

2 Adoption des procès-verbaux

2.1 Procès-verbal de la séance du 13 juin 2019

CISSO-141-2019

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 13 juin 2019 tel que déposé.

3 Tableaux et rapports

3.1 Tableau des suivis

No	Sujet	Suivi
4	Période de questions	Des réponses ont été faites aux trois personnes ayant fait des interventions en lien avec le logement social. Les documents sont déposés au point 11.
6.1	Contrat de sage-femme	La résolution a été acheminée à la responsable des sages-femmes afin d'en assurer le suivi.
6.2	Nomination au comité d'éthique de la recherche	La résolution a été acheminée à la direction responsable afin d'en assurer le suivi.
6.4	Privilèges de recherche	La résolution a été acheminée à la direction responsable afin d'en assurer le suivi.
8.2	Adoption du budget 2019-2020	Les formulaires dûment signés et la résolution ont été soumis au MSSS dans les délais prescrits.
9.3	Protocole de mise sous garde en établissement	Le plan de communication pour la diffusion du protocole est en préparation et sera soumis au MSSS en septembre prochain.
11.1	Plan de sécurité 2018-2020	Tel que discuté à la séance du 16 mai 2019, une version mise à jour a été produite et distribuée aux membres du CA.
12.1	Nomination des médecins examinateurs	Les résolutions et les contrats ont été signés par les deux médecins examinateurs nouvellement nommés.
12.2	Statuts et privilèges	Une procédure visant à remercier les médecins, dentistes et pharmaciens qui prennent leur retraite sera préparée à l'automne prochain, et devrait inclure une résolution du CA.
12.3	Nomination des chefs de département	Les nominations des quatre chefs de département ont été officialisées : <ul style="list-style-type: none"> • Pharmacie • Imagerie médicale • Obstétrique-gynécologie • Anesthésiologie



8.2	Reconnaissance de la contribution à l'amélioration de la qualité	La résolution de félicitations a été envoyée à la destinataire, et la mention faite dans l'Info-CA : <ul style="list-style-type: none"> • Remerciement – retraite directrice de la protection de la jeunesse
-----	--	---

3.2 Rapport de la présidente-directrice générale

Rapport d'activités PDG intérimaire - Période du 16 mai au 19 juin 2019	
Dates	Activités externes - Rencontres
21 mai 2019	Rencontre Fondation Santé Gatineau
23 mai 2019	Caucus régional des députés de la Coalition Avenir Québec de l'Outaouais
23 mai 2019	Soirée reconnaissance annuelle donateurs, bénévoles et partenaires FSG
27 mai 2019	Comité de gestion du réseau (CGR) - Réunion téléphonique
29 mai 2019	Assemblée générale du CUCI Outaouais
30 mai 2019	UQO : Congrès de l'ACFAS (personnes âgées) - Allocution
30 mai 2019	Rencontre de suivis - CISSSO/MRCVG
31 mai 2019	Cérémonie – Les prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux - Québec
4 juin 2019	Conseil d'administration - Fondation Santé Gatineau
10 juin 2019	Conférence de presse - Brao (chien)
10 juin 2019	Rencontre MRCVG/CISSSO - Maniwaki
19 et 20 juin 2019	Comité de gestion du réseau (CGR)
Date	Activités internes - Rencontres
21 mai 2019	Soirée reconnaissance - 25 années de service et retraités
22 mai 2019	Comité de gestion des risques (stratégique)
24 mai 2019	Rencontre organisationnelle Patronale/Syndicale
27 mai 2019	Rencontre Fondations - Directeurs / Présidents et représentant du CISSS de l'Outaouais
28 mai 2019	Formation pré-visite – Agrément Canada
29 mai 2019	Comité de direction élargi
29 mai 2019	CECMDP
3 juin 2019	Comité RH du CA
5 juin 2019	Rencontre du personnel cadre : Modèle intégré de liaison avec les communautés locales
5 juin 2019	Comité de vigilance et de la qualité
6 juin 2019	Table des chefs de département
7 juin 2019	Comité stratégique en prévention des infections
7 juin 2019	25e anniversaire de la Maison de naissance
10 juin 2019	Rencontre d'accueil avec un nouveau membre CA
11 juin 2019	Comité de direction élargi
11 juin 2019	Comité de gouvernance et Éthique
12 juin 2019	Comité de direction
12 juin 2019	AGA du CMDP
17 juin 2019	Rencontre par l'équipe visiteuse d'Agrément Canada - Comité de direction
17 juin 2019	CA plénier - Agrément - Plan clinique - Rapports annuels
18 juin 2019	AGA - CECII
4 juin 2019	Rencontre des médecins et employés en oncologie
Présence Martine Couture - Période du 11 avril 2019 au 15 mai 2019	
Semaines du 21 au 24 mai 2019 et du 3 au 7 juin 2019	

3.3 Rapport du président du conseil d'administration

Le président du conseil d'administration, M. Michel Roy présente un rapport verbal succinct. Les deux derniers mois du conseil d'administration ont été très chargés. Il remercie les membres du conseil d'administration pour leur disponibilité, leur engagement et leur résilience. Il souligne que plusieurs défis ont été relevés et se dit fier du chemin parcouru. L'automne s'annonce également très occupé et prometteur. Le CA investira des efforts particuliers pour assurer une présence accrue sur le territoire. Le plan clinique et la poursuite des travaux d'amélioration de la qualité cadrant dans la visite de l'Agrément demanderont également des efforts soutenus.

3.4 Rapport du représentant des Fondations

Le représentant des Fondations au conseil d'administration, M. Lucien Bradet dépose l'ordre du jour de la rencontre du 27 mai 2019 entre les représentants des Fondations et du CISSS de



l'Outaouais, ainsi que deux tableaux d'état de situation des projets actuellement en cours. M. Bradet souligne que le dialogue est positif entre le CISSS de l'Outaouais et ses partenaires que sont les Fondations.

4 Période de questions du public - 20:00

Cinq membres du public demandent la parole.

- Une citoyenne, mère monoparentale de quatre enfants, habite un logement de dépannage de deux chambres depuis un an et témoigne de ses difficultés à trouver un logement. Elle demande de l'aide puisqu'elle est dans l'obligation de quitter son logement de dépannage le 1er juillet 2019.
- M. François Roy de l'organisme Logemen'Occupe dépose un document reprenant des éléments de la politique nationale de lutte à l'itinérance. Il souligne que la lutte à l'itinérance n'est pas une responsabilité exclusive des organismes communautaires, et rappelle la responsabilité populationnelle du CISSS de l'Outaouais. La crise du logement est particulièrement intense en Outaouais et touche surtout les personnes vulnérables. Il demande que le CISSS de l'Outaouais fasse des démarches auprès de l'Office municipal d'habitation pour offrir une aide à la citoyenne ayant pris la parole plus tôt.
- Mme Evelyne Martinez, directrice des Œuvres Isidore Ostiguy déplore que la réponse faite par le CISSS de l'Outaouais à un citoyen étant intervenu à la séance du 13 juin 2019, n'offre aucune décision concrète. Elle témoigne également de difficultés liées au logement rencontrées par une autre personne nécessitant des soins en santé mentale. Plusieurs problèmes ont été rencontrés pour obtenir une intervention en urgence en santé mentale. Elle demande quand sera mis en place le protocole de la direction santé mentale et dépendance et si celui-ci prévoit une amélioration des interventions urgentes.
- Mme Diane Tremblay de l'organisme Mon Chez Nous déplore que l'organisme n'ait pas reçu de rehaussement en 2018-2019 parce qu'il manquait au dossier une résolution d'adoption de l'ordre du jour d'une des réunions du conseil d'administration. Elle souligne que son organisme qui opère huit immeubles de logement social pour 144 unités d'habitation ne reçoit aucun financement en soutien communautaire. Elle demande quelle mesure le conseil d'administration entend prendre pour que l'axe 1 de la politique de lutte à l'itinérance fasse partie du plan d'action du comité directeur de lutte à l'itinérance de l'Outaouais.

Le président du conseil d'administration, M. Michel Roy, remercie les membres du public de leur intervention et rappelle que l'accessibilité et la qualité des services sont des soucis constants des membres du conseil d'administration. M. Stéphane Lance, directeur général adjoint souligne que le logement social est une responsabilité partagée parmi plusieurs acteurs clés de la région et que le dialogue progresse entre les différents acteurs. Il veillera à ce que le directeur santé mentale et dépendance, M. Alain Godmaire entre personnellement en contact avec M. Roy et Mme Martinez afin d'apporter des réponses plus précises aux questions soulevées. Concernant le financement des organismes communautaires, il souligne que des séances de pré-validation des requis ministériels ont été mises en place cette année afin d'éviter que des groupes ne soient pas exclus parce que la reddition de compte est incomplète.

- M. Mathieu Ouellet, ergothérapeute au CISSS de l'Outaouais pose une question relativement à l'adoption du nouvel organigramme de la haute direction par le conseil d'administration lors de la séance du 13 juin dernier. Il demande que les procédures de nomination de cadres supérieurs soient modifiées de façon à ce qu'il soit exigé à l'avenir que le (la) directeur (trice) des services multidisciplinaires et à la communauté possède une formation issue du conseil multidisciplinaire.

M. Stéphane Lance, DGA, souligne qu'il a rencontré récemment le comité exécutif du conseil multidisciplinaire (CECM) afin d'expliquer la situation menant à la sélection d'une directrice ne possédant pas une formation issue du conseil multidisciplinaire. La haute direction du CISSS de l'Outaouais a effectivement procédé à un exercice de remplacement dans le cadre d'une réorganisation administrative qui diffère d'un processus de nomination. Le CECM a été invité à jouer un rôle accru auprès de la nouvelle directrice. Il souligne que l'engagement a été pris par la direction générale qu'il sera requis de posséder une formation issue du CM lorsque le poste de directeur DSMC sera de nouveau affiché.

5 Rapports annuels et bilans

5.1 Bilan des services aux Premières Nations

Mme Michelyne Gagné, directrice de la protection de la jeunesse dépose le bilan des services



aux Premières Nations. Le CISSSO poursuit sa collaboration avec deux communautés anishnabe de la région de l'Outaouais. À ce titre, il souhaite soutenir et donner un accès aux services plus fluide et adapté à la culture et aux traditions de la population des Premières Nations.

Ce service a été bonifié pour desservir une population 0-100 ans principalement chez les gens des Premières Nations de l'Outaouais vivant hors communauté.

Cette année, le service a emménagé dans de nouveaux locaux au Centre hospitalier de Maniwaki. L'inauguration officielle a eu lieu le 25 mars dernier en présence de dignitaires. Les locaux ont été aménagés pour refléter la culture et les traditions autochtones des usagers. Un espace a d'ailleurs été dédié aux usagers et à leur famille. Des pictogrammes en langue algonquine ont aussi été ajoutés.

Le service a reçu une mention d'honneur aux Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux 2019 dans la catégorie « Accessibilité aux soins et services ».

En réponse aux interventions et questions des membres du CA, les précisions suivantes sont apportées:

- L'intégration des employés issus des Premières Nations a été fluide. Les employés non autochtones ont accueilli les nouveaux arrivants avec la volonté d'apprendre.
- La collaboration avec les communautés autochtone est toujours fragile et doit être maintenue avec une bonne écoute et une collaboration mutuelle.
- L'équipe médicale à Maniwaki a fait preuve d'une très grande ouverture pour intégrer les traditions et les coutumes autochtones.

5.2 Rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2018-2019

CISSSO-142-2019

ATTENDU l'application de la procédure d'examen des plaintes, la satisfaction des usagers et le respect de leurs droits visés à l'article 76.10 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS);

ATTENDU que le conseil d'administration d'un établissement doit transmettre au ministre, une fois par année et chaque fois qu'il le requiert, un rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services de même que le respect de leurs droits (articles 76.10 et 76.13 LSSSS et 2, 46, 48, 53 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales);

ATTENDU que la circulaire 2019-010 du ministère de la Santé et des Services sociaux, datée du 18 avril 2019, précise les éléments requis dans le rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services de même que les modalités de transmission et de diffusion;

ATTENDU que la diffusion du rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services doit se faire sur le site Internet de l'établissement au plus tard un mois après son dépôt à l'Assemblée nationale par le ministre, mais pas avant ce dépôt;

ATTENDU que le rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services doit être présenté en séance publique après son dépôt à l'Assemblée nationale par le ministre;

ATTENDU la présentation du rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2018-2019 du CISSS de l'Outaouais lors de la séance plénière non publique du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais le 17 juin 2019 à 17 h;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et



l'amélioration de la qualité des services 2018-2019 du CISSS de l'Outaouais tel que présenté;

DE PRÉSENTER publiquement le rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2018-2019 après son dépôt à l'Assemblée nationale par la ministre et de le diffuser sur le site Internet de l'établissement au plus tard un mois après son dépôt à l'Assemblée nationale par le ministre, mais pas avant ce dépôt.

5.3 Rapport annuel de gestion 2018-2019

CISSSO-143-2019

ATTENDU que tout établissement doit préparer un rapport annuel de gestion (article 182.7 de la Loi sur les services de Santé et les Services sociaux);

ATTENDU que la circulaire 2019-010 du ministère de la Santé et des Services sociaux, datée du 18 avril 2019, précise les éléments requis dans le rapport annuel de gestion de même que les modalités de transmission et de diffusion;

ATTENDU que le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais doit adopter le rapport annuel de gestion de l'établissement (articles 172 et 405 de la Loi sur les services de Santé et les Services sociaux);

ATTENDU la présentation du rapport annuel de gestion 2018-2019 du CISSS de l'Outaouais lors de la séance plénière non publique du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais le 20 juin 2019 à 17 h;

ATTENDU qu'après adoption par le conseil d'administration en séance non-publique, l'établissement doit transmettre à la ministre son rapport annuel de gestion dans les trois mois de la fin de son exercice financier, soit au plus tard le 30 juin 2019 (article 278 de la Loi sur les services de Santé et les Services sociaux);

ATTENDU que la diffusion du rapport annuel doit se faire sur le site Internet de l'établissement au plus tard un mois après son dépôt à l'Assemblée nationale par le ministre, mais pas avant ce dépôt;

ATTENDU que le rapport annuel de gestion doit être présenté en séance publique après son dépôt à l'Assemblée nationale par la ministre;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le rapport annuel de gestion 2018-2019 du CISSS de l'Outaouais tel que présenté;

D'AUTORISER la présidente-directrice générale du CISSS de l'Outaouais à signer le rapport annuel 2018-2019 du CISSS de l'Outaouais;

DE PRÉSENTER le rapport annuel de gestion en séance publique après son dépôt à l'Assemblée nationale par la ministre et de le diffuser sur le site Internet de l'établissement au plus tard un mois après son dépôt à l'Assemblée nationale par la ministre, mais pas avant ce dépôt.

5.4 Rapport annuel du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)

Le document a été présenté par Dre Valérie Guilbeault, présidente, lors de la séance plénière du 17 juin 2019. Il est déposé publiquement séance tenante.

5.5 Rapport annuel du Département général de médecine de l'Outaouais (DRMG)

Le document a été présenté par Dr Marcel Reny, président, lors de la séance plénière du 17 juin 2019. Il est déposé publiquement séance tenante.

5.6 Rapport annuel du Conseil multidisciplinaire (CM)

Le document a été présenté par M. Pascal Boudreault, lors de la séance plénière du 17 juin 2019. Il est déposé publiquement séance tenante.



5.7 Rapport annuel du Conseil des infirmières et des infirmiers (CII)

Le document a été présenté par Mme Karine Laplante, présidente, lors de la séance plénière du 17 juin 2019. Il est déposé publiquement séance tenante.

5.8 Rapport annuel du Comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)

Le document a été présenté par M. Jean-François Rochette, vice-président, lors de la séance plénière du 17 juin 2019. Il est déposé publiquement séance tenante.

5.9 Rapport annuel du Conseil des sages-femmes (CSF)

Le document a été présenté, lors de la séance plénière du 17 juin 2019. Il est déposé publiquement séance tenante.

5.10 Rapport annuel du Comité de coordination éthique clinique (CCEC)

Le document a été présenté par M. Louis Perron, président, lors de la séance plénière du 17 juin 2019. Il est déposé publiquement séance tenante.

5.11 Rapport annuel du Comité d'éthique de la recherche (CÉR)

Le document a été présenté par M. Henri Fournier, président, lors de la séance plénière du 17 juin 2019. Il est déposé publiquement séance tenante.

5.12 Rapport annuel du Comité de la vigilance et de la qualité (CVQ)

Le document a été présenté par Mme Julie Pépin, présidente, lors de la séance plénière du 17 juin 2019. Il est déposé publiquement séance tenante.

5.13 Reddition de compte 2018-2019 du Comité des usagers du CISSS de l'Outaouais (CUCI)

Le document a été présenté par M. Germain Charron, président, lors de la séance plénière du 17 juin 2019. Il est déposé publiquement séance tenante.

6 Affaires courantes

6.1 Répartition de l'enveloppe du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) en mission globale

Mme Geneviève Côté, adjointe intérimaire à la PDG dépose le projet. Le MSSS a confirmé que le taux d'indexation qui sera appliqué à tous les organismes communautaires en santé et services sociaux soutenus financièrement par le PSOC en MG est de 1,8 % pour l'année financière 2019-2020. Un rehaussement est accordé à sept organismes.

En réponse aux commentaires et questions des membres du CA, les précisions suivantes sont apportées:

- Des investissements additionnels d'un peu plus de 6 M \$ sont faits via des ententes de services qui ne sont pas historiquement pas soumises pour adoption au conseil d'administration.
- Le tableau sera amélioré pour présenter les investissements par catégorie de services.
- La TROCAO a été rencontrée la semaine dernière pour discuter de la situation.

CISSSO-144-2019

ATTENDU que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a confirmé que le taux d'indexation qui sera appliqué à tous les organismes communautaires en santé et services sociaux soutenus financièrement par le programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) en mission globale est de 1,8 % pour l'année financière 2019-2020;

ATTENDU que la convention de soutien financier en vigueur prévoit que l'indexation est applicable dans les versements d'octobre 2019 et de janvier 2020;

ATTENDU qu'il reste des sommes récurrentes non-réparties non accordées via le PSOC en mission globale de 2018-2019 suite à la séance du conseil d'administration du Centre intégré



de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais du 27 septembre 2019;

ATTENDU que des fonds sont disponibles en mission globale suite à la perte de reconnaissance et de financement du Centre de rencontre Arc-en-ciel;

ATTENDU que le CISSS de l'Outaouais a mis fin à la reconnaissance et au financement de l'organisme Service régional d'interprétation visuelle de l'Outaouais le 4 octobre 2018;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'APPLIQUER le taux d'indexation de 1,8% à tous les organismes communautaires en santé et services sociaux soutenus financièrement par le PSOC en mission globale dans les versements d'octobre 2019 et de janvier 2020;

DE REHAUSSER le financement de l'Association Répit Communautaire de 17 200\$. La bonification sera appliquée dans les versements d'octobre 2019 et de janvier 2020;

DE REHAUSSER le financement de Centre alimentaire Aylmer de 12 874\$. La bonification sera appliquée dans les versements d'octobre 2019 et de janvier 2020;

DE REHAUSSER le financement de Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille de 50 000\$. La bonification sera appliquée dans les versements d'octobre 2019 et de janvier 2020;

DE REHAUSSER le financement de Donne-toi une chance de 85 000\$. La bonification sera appliquée dans les versements d'octobre 2019 et de janvier 2020;

DE REHAUSSER le financement de Groupe d'entraide et de solidarité sociale pour hommes du Pontiac de 100 000\$. La bonification sera appliquée dans les versements d'octobre 2019 et de janvier 2020;

DE REHAUSSER le financement de l'Association de l'ouïe de l'Outaouais de 89 499\$. La bonification sera appliquée dans les versements d'octobre 2019 et de janvier 2020;

DE REHAUSSER le financement de L'Impact - Rivière Gatineau de 75 000\$. La bonification sera appliquée dans les versements d'octobre 2019 et de janvier 2020.

7 Comité de vigilance et de la qualité

7.1 Rapport de la présidente du comité - séance du 5 juin 2019

La présidente du comité de la vigilance et de la qualité, Mme Julie Pépin, fait le compte-rendu de la séance du 5 juin 2019:

- Le rapport de l'entente de gestion et d'imputabilité 2018-2019 à la période 13 incluant le sommaire a été présenté. Dans le but d'échanger sur certains résultats dont les engagements ne sont pas atteints, plusieurs directions ont informé les membres des mesures correctrices mises en place ou en voie de l'être.
- Plusieurs rapports annuels ont été présentés: conseil des médecins dentistes et pharmaciens (CMDP), conseil des sages-femmes (CSG), comité de gestion des risques stratégique, comité des usagers du centre intégré (CUCI), comité de vigilance et de la qualité (CQV).
- Le plan d'action pour améliorer la qualité et la sécurité de nos soins et services cliniques a été déposé pour information et suivi des recommandations.
- Un état de situation des gicleurs dans les résidences privées pour aînés devant se conformer au nouveau règlement a été déposé.

7.2 Procès-verbal de la séance du 24 avril 2019

Dépôt du document en titre.

7.3 Bilan à la période 13 de l'Entente de gestion et d'imputabilité 2018-2019



Mme Constance Vanier, directrice de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique, dépose le bilan à la période 13 de l'Entente de gestion et d'imputabilité 2018-2019 qui fait état de l'atteinte des objectifs établis par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec. Le rapport a été présenté au Comité de vigilance et de la qualité le 5 juin 2019.

8 Comité de la gouvernance et de l'éthique

8.1 Rapport de la présidente du comité - séance du 11 juin 2019

La présidente du comité de gouvernance et d'éthique, Mme Monique Séguin, présente le rapport de la séance du 11 juin 2019:

- Tel que traité à la séance du CA du 13 juin 2019, le comité a analysé et recommandé la nomination des membres du Comité régional pour les programmes d'accès à des services de santé et des services sociaux en langue anglaise de l'Outaouais.
- Le tableau de suivi des normes en gouvernance d'Agrément Canada a été déposé. Sur l'ensemble des normes, toutes obtiennent la mention « atteintes » à l'exception de deux qui pourraient être considérées « partiellement atteintes » par les visiteurs.
- Le Code d'éthique et de déontologie des membres du CA du CISSS de l'Outaouais, adopté en 2016, a été révisé par les membres du comité qui en recommande l'adoption au point suivant.
- Les résultats de l'autoévaluation ponctuelle de la séance du conseil d'administration du 16 mai 2019 ont été analysés et présentent un taux de satisfaction élevé. Le comité vise une participation de 80 % et invitent tous les membres du CA à compléter le formulaire après chaque séance.
- En plus des séances publiques du CA prévues dans les territoires périphériques, le comité propose divers moyens pour accroître la visibilité du CA.

8.2 Procès-verbal de la séance du 16 avril 2019

Dépôt du document en titre.

8.3 Code d'éthique et de déontologie des membres du C.A. - Révision

CISSSO-145-2019

ATTENDU que le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais adoptait le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais (C-001) le 28 janvier 2016 (résolution CISSSO-013-2016);

ATTENDU que l'article 5 du Code d'éthique prévoit que celui-ci doit faire l'objet d'une révision tous les trois ans;

ATTENDU que les normes d'agrément en gouvernance suggèrent d'établir un processus formel pour améliorer l'efficacité individuelle des membres du conseil d'administration lorsque le faible rendement d'un membre pose un problème:

ATTENDU que le plan d'amélioration de la gouvernance 2018-2019 du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais prévoit l'intégration de ce processus formel au sein du Code d'éthique;

ATTENDU que le comité de gouvernance et d'éthique a recommandé lors de la séance du 11 juin 2019 l'adoption du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais tel que modifié (résolution CGÉ-011-2019);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le code d'éthique et de déontologie des administrateurs du CISSS de l'Outaouais tel que modifié.

8.4 Règlement de régie interne du C.A. - Avis de modification

Les membres sont avisés qu'une proposition de modification du Règlement de régie interne du conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais sera déposée à la prochaine séance régulière le 26 septembre 2019, afin d'apporter des correctifs mineurs.



9 Comité des ressources humaines

9.1 Rapport du président du comité - séance du 3 juin 2019

En l'absence du président du comité des ressources humaines, M. Mathieu Nadeau fait le point sur la séance du 3 juin 2019:

- Un retour a été fait sur les négociations locales. L'entente a été signée et adoptée par les membres de l'APTS.
- Parmi les mesures de soutien aux employés victimes des inondations de 2019, une banque de congés payés de 15 jours a été offerte.
- On a fait le dépôt de deux politiques recommandées pour adoptions, soit les vacances annuelles des cadres et les frais de déplacement.
- Le comité a discuté de la révision de la structure organisationnelle qui a été adoptée à la séance du conseil d'administration du 13 juin.
- De nouveaux indicateurs seront déposés au comité, soit l'utilisation de la ligne respect et un indicateur sur la mobilité du personnel.
- Les membres ont convenu d'un mandat de leur comité, qui sera présenté à une séance ultérieure du conseil d'administration.

9.2 Procès-verbal de la séance du 6 mai 2019

Dépôt du document en titre.

9.3 Politique de vacances annuelles des cadres supérieurs et des cadres intermédiaires - Révision

M. François-Régis Fréchette se retire des délibérations et de la décision entourant ce point.

CISSSO-146-2019

ATTENDU que le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais doit approuver les politiques de gestion concernant les conditions de travail de ses cadres (article 4 du Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux);

ATTENDU la résolution CISSSO-040-2016 adoptant le 10 mars 2016 la Politique de vacances annuelles du personnel d'encadrement (P-006);

ATTENDU que la politique doit être révisée tous les trois ans;

ATTENDU l'importance de prévoir les dispositions visant l'accumulation et la prise de vacances annuelle du personnel cadre ainsi que d'assurer la continuité des services et une coordination harmonieuse entre les différents centres d'activités de l'établissement malgré la prise de vacances annuelles des cadres;

ATTENDU que le document a fait l'objet d'une révision soumise au comité des ressources humaines du CISSS de l'Outaouais le 3 juin 2019 et que celui-ci en recommande l'adoption;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER la politique de vacances annuelles des cadres supérieurs et des cadres intermédiaires (P-006) telle que déposée.

9.4 Politique de frais de déplacement, de séjour et de représentation du personnel d'encadrement - Révision

CISSSO-147-2019

ATTENDU que le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais doit approuver les politiques de gestion concernant les conditions de travail de ses cadres (article 4 du Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux);

ATTENDU la résolution CISSSO-063-2017 adoptant le 9 mars 2017 la politique de frais de déplacement et de séjour du personnel d'encadrement (P-007);



ATTENDU l'importance se doter d'une politique relative aux allocations pour frais de déplacement, de séjour et de représentation qui soit équitable pour l'ensemble des cadres de l'organisation et qui prévoit des compensations monétaires suffisantes eu égard aux dépenses et frais encourus par les cadres dans l'exercice de leurs fonctions;

ATTENDU que le document a fait l'objet d'une révision soumise au comité des ressources humaines du CISSS de l'Outaouais le 3 juin 2019 et que celui-ci en recommande l'adoption;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER la politique de frais de déplacement, de séjour et de représentation du personnel d'encadrement (P-007) telle que modifiée.

9.5 Nomination de cadres supérieurs

9.5.1 Direction des services professionnels et de la pertinence clinique (DSPPC)

CISSSO-148-2019

ATTENDU que le poste de directeur aux services professionnels et de la pertinence clinique (DSPPC) est officiellement vacant depuis le 1^{er} avril 2019 et que madame Josée Fillion, présidente-directrice générale du CISSS de l'Outaouais en assure l'intérim depuis;

ATTENDU que le poste a été affiché du 5 au 19 février 2019;

ATTENDU qu'une entrevue structurée s'est tenue le 4 juin 2019 avec les membres suivants du comité de sélection :

- Madame Josée Fillion, PDG
- Monsieur Stéphane Lance, DGA
- Monsieur Martin Vachon, DRHCAJ
- Docteure Guilbeault, présidente du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)

ATTENDU que les compétences suivantes ont été mesurées au cours du processus (entrevue, TACT, panier de gestion) :

- Orientation vers la clientèle
- Orientation vers les résultats
- Savoir gérer le changement
- Communications interpersonnelles et organisationnelles
- Pensée stratégique
- Sens de l'environnement
- Savoir mobiliser
- Savoir gérer les ressources
- Sens du partenariat

ATTENDU la recommandation du comité de sélection de retenir la candidature du Dr Nicolas Gillot au poste de directeur aux services professionnels et de la pertinence clinique (DSPPC);

ATTENDU que le salaire d'un cadre médecin est fixé par le ministre et que la classe H a été attribuée au présent poste;

ATTENDU que le salaire de la classe H est de 226 574,00 \$ au 1^{er} avril 2019 auquel s'ajoutent les allocations applicables de 20 391,66 \$ au 1^{er} avril 2019;

ATTENDU que le titulaire d'un poste de directeur des services professionnels et de la pertinence clinique (DSPPC) doit être médecin;

ATTENDU que le Dr Gillot est membre du Collège des médecins du Québec;



ATTENDU que les services du Dr Gillot sont requis à raison de 5 jours par semaine ;

ATTENDU que le Dr Nicolas Gillot sera soumis à une période de probation d'une année;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE NOMMER Dr Nicolas Gillot au poste de directeur aux services professionnels et de la pertinence clinique (DSPPC) avec une entrée en fonction le 23 juin 2019;

DE FIXER le salaire à la nomination du directeur des services professionnels et de la pertinence clinique (DSPPC), Dr Nicolas Gillot, à 226 574 \$ (salaire de base). À ce salaire s'ajoutent les allocations applicables qui comprennent 9 062,96 \$ en allocation d'établissement (4%) et 11 328,70 \$ d'allocation pour l'exercice exclusif de sa fonction (5%).

DE METTRE FIN à l'intérim sur ce poste de madame Josée Filion, PDG du CISSS de l'Outaouais, en date du 22 juin 2019.

9.5.2 Direction de l'enseignement, des relations universitaires et de la recherche (DERUR)

CISSSO-149-2019

ATTENDU que le poste de directeur de l'enseignement, relations universitaires et recherches sera vacant le 28 juin 2019;

ATTENDU que le poste a été affiché du 24 mai au 6 juin 2019;

ATTENDU qu'une entrevue structurée s'est tenue le 14 juin 2019 avec les membres suivants du comité de sélection :

- Madame José Filion, PDG
- Monsieur Stéphane Lance, DGA
- Monsieur Martin Vachon, DRHCAJ
- Docteur Gilles Brousseau, vice-doyen adjoint à l'enseignement médical de l'Université McGill

ATTENDU que les compétences suivantes ont été mesurées au cours du processus (entrevue, TACT, panier de gestion) :

- Orientation vers la clientèle
- Orientation vers les résultats
- Savoir gérer le changement
- Communications interpersonnelles et organisationnelles
- Pensée stratégique
- Sens de l'environnement
- Savoir mobiliser
- Savoir gérer les ressources
- Sens du partenariat

ATTENDU les résultats obtenus par la candidate, madame Martine Potvin, lors du processus;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection de retenir la candidature de madame Martine Potvin au poste de directrice à la direction de l'enseignement, des relations universitaires et de la recherche (DERUR);

ATTENDU qu'en fonction de l'article 18.1 du Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux (chapitre S-4.2, r. 5.1), le salaire d'un cadre supérieur promu est fixé par le conseil d'administration à l'intérieur de la classe salariale du nouveau poste.

ATTENDU que le salaire proposé à la nomination, soit 141 359.79 \$, a été établi selon la règle d'application du 10 % sans excéder le maximum de la classe salariale 23-1,



auquel s'ajoutent les allocations applicables de 5 654.39 \$;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE NOMMER madame Martine Potvin au poste de directrice de l'enseignement, des relations universitaires et de la recherche à la DERUR. La date d'entrée en fonction sera le 30 juin 2019;

DE FIXER le salaire à la nomination de la directrice de l'enseignement, des relations universitaires et de la recherche (DERUR), madame Martine Potvin, à 141 359.79 \$ (salaire de base). À ce salaire s'ajoutent les allocations applicables qui comprennent 706.80 \$ d'ajustement salarial forfaitaire (0,5%) et 4 947.59 \$ d'allocation de disponibilité (3,5%).

9.5.3 Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)

CISSSO-150-2019

ATTENDU que le poste de directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) sera vacant à compter du 1^{er} juillet 2019;

ATTENDU que le poste a été dûment affiché;

ATTENDU que le processus d'entrevue s'est tenu le 6 mai 2019 avec les membres suivants du comité de sélection :

Le 6 mai 2019 :

- Madame Josée Filion, PDG, CISSSO
- Monsieur Stéphane Lance, DGA, CISSSO
- Monsieur Martin Vachon, DRHCAJ, CISSSO
- Monsieur Mike Dubeau, directeur général, CSWQ
- Madame Lise Coulombe, membre du conseil d'administration, CISSSO
- Monsieur Luc Beaudoin, directeur du Service de la police de la Ville de Gatineau
- ATTENDU que les compétences suivantes ont été mesurées au cours du processus (entrevue, TACT, panier de gestion) :
- Orientation vers la clientèle
- Orientation vers les résultats
- Savoir gérer le changement
- Communications interpersonnelles et organisationnelles
- Pensée stratégique
- Sens de l'environnement
- Savoir mobiliser
- Savoir gérer les ressources
- Sens du partenariat

ATTENDU la recommandation du comité de sélection de retenir la candidature de madame Colette Nadeau au poste de directrice de la protection de la jeunesse (DPJ);

ATTENDU qu'en fonction de l'article 18.1 du Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux (chapitre S-4.2, r. 5.1), le salaire d'un cadre supérieur promu est fixé par le conseil d'administration à l'intérieur de la classe salariale recommandée par le ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS);

ATTENDU que le salaire proposé à la nomination, soit 106 353,50 \$, a été établi selon la règle d'application de 10 % de majoration du salaire actuel sans excéder le maximum de la classe salariale 21-1 auquel s'ajoutent les allocations applicables de 4 254,14 \$;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



DE NOMMER madame Colette Nadeau au poste de directrice de la protection de la jeunesse. La date d'entrée en fonction sera le 1er juillet 2019;

DE FIXER le salaire à la nomination de la directrice de la protection de la jeunesse (DPJ), madame Colette Nadeau, à 106 353,50 \$ (salaire de base). À ce salaire s'ajoutent les allocations applicables qui comprennent 531,77 \$ d'ajustement salarial forfaitaire (0,5%) et 3 722,37 \$ d'allocation de disponibilité (3,5%).

9.6 Délégation de la responsabilité lors de l'absence de la direction de la protection de la jeunesse

CISSSO-151-2019

ATTENDU qu'il y a lieu de prévoir la désignation de personnes pour agir à la place de la directrice de la protection de la jeunesse dans les cas où celle-ci est incapable d'agir en raison d'absence, maladie ou autres et qu'un retard risquerait de causer un préjudice sérieux à des enfants dont elle a la responsabilité, conformément à la Loi sur la protection de la jeunesse;

ATTENDU que le conseil d'administration a la responsabilité d'assurer une permanence dans de telles circonstances;

ATTENDU que Mme Colette Nadeau a été nommée au poste de directrice de la protection de la jeunesse du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais;

ATTENDU que la présente résolution remplace la résolution CISSSO-042-2016;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

1. QUE, dans le cas où la directrice de la protection de la jeunesse est absente ou incapable d'agir en raison d'absence, maladie ou autres et qu'un retard risquerait de causer un préjudice sérieux à des enfants, M. Yves Laperrière soit autorisé à agir en lieu et place de la directrice de la protection de la jeunesse dans les situations précédemment mentionnées;
2. QUE subsidiairement, dans les cas où la directrice de la protection de la jeunesse et M. Yves Laperrière sont incapables d'agir en raison d'absence, maladie ou autres et qu'un retard risquerait de causer un préjudice sérieux à des enfants, Mme Isabelle Roy soit autorisée à agir en lieu et place de la directrice de la protection de la jeunesse dans les situations précédemment mentionnées;
3. QUE subsidiairement, dans les cas où la directrice de la protection de la jeunesse, M. Yves Laperrière et Mme Isabelle Roy sont incapables d'agir en raison d'absence, maladie ou autres et qu'un retard risquerait de causer un préjudice sérieux à des enfants, Mme Christine Pinet soit autorisée à agir en lieu et place de la directrice de la protection de la jeunesse dans les situations précédemment mentionnées.

10 Affaires médicales

10.1 Statuts et privilèges

10.1.1 Dre Nayla Gosselin-Papadopoulos – Chirurgie orthopédique (17555)

CISSSO-152-2019

AJOUT DE PRIVILÈGES

ATTENDU le formulaire de demande d'ajout de privilèges dûment rempli par le médecin requérant;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 29 mai 2019 (résolution 2019-0088);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Dre Nayla Gosselin-Papadopoulos des privilèges en médecin chercheur



associé au département de chirurgie, service de chirurgie orthopédique à l'installation de l'Hôpital de Hull à partir du 5 avril 2019.

Statut : Actif

Département/service : Chirurgie/Chirurgie orthopédique

Installation principale :

Installation de Gatineau : Hôpital de Hull

Privilèges : Orthopédie, hospitalisation-admission, recherche, garde Médecin chercheur associé

Installation secondaire :

Toutes les installations du CISSS de l'Outaouais

10.1.2 Dre Geneviève Smith – Omnipraticienne (12540)

CISSO-153-2019

AJOUT DE PRIVILÈGES

ATTENDU le formulaire de demande d'ajout de privilèges dûment rempli par le médecin requérant;

ATTENDU la recommandation du chef de service désigné;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 29 mai 2019 (résolution 2019-0089);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Dre Geneviève Smith des privilèges en garde en agression sexuelle au département de médecine générale service du Pontiac à l'installation de l'Hôpital du Pontiac et CLSC Mansfield et Pontefract à partir du 1 mars 2019. La nomination pour une participation à la garde uniquement du programme Trousse médico-légale à l'Hôpital et CHSLD du Pontiac est acceptée à la condition que cette garde soit en simultanée de la garde qu'elle assure dans un autre système de garde reconnu.

Statut : Actif

Département/service : Médecine générale/Pontiac

Installation principale :

Installation du Pontiac : Hôpital du Pontiac

Privilèges : Hospitalisation-admission, clinique externe (chirurgie mineure), obstétrique, urgence, garde (obstétrique), garde en agression sexuelle

Installation secondaire :

Installation du Pontiac : CLSC Mansfield et Pontefract

Privilèges : Urgence, obstétrique, garde en agression sexuelle

10.1.3 Dr Anis Aziz – Urologie (10181)

CISSO-154-2019

DÉMISSION

ATTENDU que Dr Anis Aziz est titulaire d'un statut de membre actif avec privilèges en



chirurgie à l'installation de l'Hôpital de Gatineau;

ATTENDU le formulaire de démission dûment rempli et signé par le démissionnaire et le chef de département désigné;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 29 mai 2019 (résolution 2019-0090);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission du Dr Anis Aziz à partir du 28 juin 2019.

Ce médecin a 13 dossiers incomplets.

10.1.4 Dre Marie-Hélène Dufresne-Beauchamp – Omnipraticienne (07111)

CISSO-155-2019

DÉMISSION

ATTENDU que Dre Marie-Hélène Dufresne-Beauchamp est titulaire d'un statut de membre actif avec privilèges en médecine générale à l'installation de l'Hôpital de Hull;

ATTENDU le formulaire de démission dûment rempli et signé par la démissionnaire et le chef de département désigné;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 29 mai 2019 (résolution 2019-0092);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission du Dre Marie-Hélène Dufresne-Beauchamp à partir du 12 juin 2019 à l'installation de l'Hôpital de Hull.

Ce médecin a 0 dossier incomplet.

10.1.5 Dre Andréa Lalonde – Médecine interne (10610)

CISSO-156-2019

DÉMISSION

ATTENDU que Dre Andréa Lalonde est titulaire d'un statut de membre actif avec privilèges en médecine spécialisée à l'installation de l'Hôpital de Hull;

ATTENDU le formulaire de démission dûment rempli et signé par la démissionnaire et le chef de département désigné;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 29 mai 2019 (résolution 2019-0093);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission du Dre Andréa Lalonde à partir du 15 octobre 2019 à l'installation de l'Hôpital de Hull.

Ce médecin a 14 dossiers incomplets.

10.1.6 Dre Audrey Lafontaine – Pédiatrie (15138)

CISSO-157-2019

DÉMISSION

ATTENDU que Dre Audrey Lafontaine est titulaire d'un statut de membre actif avec



privileges en pédiatrie à l'installation de l'Hôpital de Gatineau;

ATTENDU le formulaire de démission dûment rempli et signé par la démissionnaire et le chef de département désigné;

ATTENDU la recommandation de l'exécutif du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 29 mai 2019 (résolution 2019-0094);

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER la démission du Dre Audrey Lafontaine à partir du 15 juillet 2019 à l'installation de l'Hôpital de Gatineau.

Ce médecin a 12 dossiers incomplets.

11 Correspondance et dépôt de documents

11.1 Logement social - Réponses aux interventions du CA du 16 mai 2019

Dépôt des lettres réponses signées par la PDG Josée Filion à l'intention des trois personnes ayant fait des interventions publiques lors de la séance du 16 mai 2019 du conseil d'administration.

12 Reconnaissance de la contribution à l'amélioration de la qualité

12.1 Félicitations aux équipes impliquées dans l'aide aux sinistrés suites aux inondations printanières de 2019

CISSSO-158-2019

ATTENDU que des inondations importantes ont touché le territoire de l'Outaouais au printemps 2019;

ATTENDU que ces événements ont entraîné la perte de logement pour une grande quantité de sinistrés;

ATTENDU que les inondations ont forcé l'évacuation des deux installations du CISSS de l'Outaouais, soit le CLSC de Quyon et le CHSLD Maniwaki (Foyer Père Guinard);

ATTENDU que 67 résidents du CHSLD Maniwaki ont dû être relocalisés du 13 mai 2019 au 13 juin 2019;

ATTENDU que le CISSS de l'Outaouais a mis en place rapidement une cellule de crise afin d'offrir des services d'urgence de toute nature, en collaboration avec les partenaires du milieu;

ATTENDU que des services à plus long terme ont également dû être mis en place pour supporter les personnes touchées par les événements;

ATTENDU que les membres du personnel, médecins, dentistes et pharmaciens, gestionnaires et bénévoles impliqués ont dû mettre l'épaule à la roue en collaboration avec plusieurs partenaires du milieu, afin d'identifier, de mettre en place et de coordonner des solutions rapides pour venir en aide à la population touchée;

ATTENDU que toutes les personnes impliquées ont fait preuve de professionnalisme, de collaboration, d'engagement et de bienveillance de manière exceptionnelle tout au long du processus;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE REMERCIER les résidents, les familles, les bénévoles, les partenaires et la population de la Vallée-de-la-Gatineau et du Pontiac pour leur grande compréhension, leur patience et leur collaboration pendant toute la durée de l'évacuation du CHSLD Maniwaki et du CLSC Quyon;



DE REMERCIER en nommant expressément chacun des membres des équipes soignantes et des équipes de soutien ainsi que les gestionnaires impliqués et d'inclure une mention en ce sens dans la prochaine édition de l'Info-CA :

Direction du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées

Josée Allard, Carol-Ann Asselin, Lydia Aubin, Carlo Barbe, Carolann Barbier, Gabrielle Beauchamps, Catherine Beaudoin, Valérie Beaudoin, Claudia Beaumont, Michael F. Beaupré, Brigitte Beauregard, Chantal Beauregard, Julie Bélanger, Alexandre Bergevin, Guillaume Bergeron, Patrice Bisson, Carole Bogé, Josée Boileau, Sophie Bonin, Nicole Boucher-Larivière, Katia M. Brazeau, Jennie Brennan, Diane Brideau, Jenny Bruneau, Josiane Brunet, Marilyn Brunet, Florence Cadieux, Patrick Campeau, Cassandra Carle, Marie-Hélène Carle, Johanne Carle, Manon Carrière, Stéphanie Cayer, Chantal Charest, Claudia Charrette, Cassandra Clément, André-Anne Corbeil, Marie-Josée Couillard, Martine Coulombe, Mélanie Courville, Stéphanie Cousineau-D'Auteuil, Chantal crêtes, Émily Crêtes, Kim Crites, Jocelyne Crytes, Joelle Crytes-Paradis, Cassandra Cyr, Céline Cyr, Céline Dagenais, Isabelle Daignault, Paule Dallaire, Kim Danis, Marie-André Danis, Sylvie Danis, Tina Danis, Annie D'aoust, Judith Daoust, Annie Dault, Julie Demers, Sébastien Demers, Suzanne Denis, Serge Desjardins, Shana Desnoyers-Gougeon, Suzie Desrochers, Olivier Dion, Karel L. Dufour, Chantal Dufresne, Roxanne Dumouchel, Dominique Éthier, Greg Éthier, Natacha Flérial, Anne Fortin, Clair Fournier, Nathalie Francoeur, Félicia Gabie, Éric Gagnon, Mélissa Gagnon, Nadine Gagnon, Nancy Gagnon, Chantal Galipeau, Caroline Gauthier, Édith Gauthier, Serge Gauvreau, Sylvie Germain, Caroline Gervais-Turpin, Claudine Glandon, Chantal Gosselin, Jennifer Gray, Carole Grégoire, Cindy Grondin, Lisette Grondin, Nathalie Guénette, Carole-Ann Guérette, Isabelle Guilbault, Stéphanie Hamel, Josée-France Hamelin, Lise Henri, Lucie Héroux, Céline Héroux, Kirstie Huneault, Edwidge M. Jean, Mélissa Joubarne, Michelle Kenny, Céline Labelle, Luc Labelle, Maud Labelle, Pauline Labelle, Marie-Claude Labrie, Michelle Lacaille, Monique Lacasse, Cathy Lacroix, Claudia Lacroix, Hélène Lacroix, Jessica Lacroix Lessard, Michelle Lacroix, Fleurette Lafleur, France Lafrance, Jessie Lafrenière, Stéphanie Lafrenière, Diane Lafontaine, Chantal Lamarche, Léon Lance, Sylvie Larche, Claudia Larivière, Judith Larivière, Serena Larivière, Tina Larivière, Alain Larouche, Cloé Latreille, Nadine Laurin, Véronique Leblanc-Thibault, Nancy Lefebvre, Sandra Lefebvre, Karel Lefebvre Dufour, Isabelle Léger, Louise Lemaire, Annie Lepage, Isabelle Lepage, Stéphanie Lepage, Tiffany Lepage, Nada Lunam, Cindy Lyrette, Sylvie Lyrette, Josée Major, Francine Mailhot, Nathalie Marcil, Charlie Martin, Carolanne Maurice, Jocelyne Méconse, Marie Josée Michaud, Karine Mignault-Dufresne, Julie Morin, Kim Morin, Véronique Morrissette, Mélanie Nault, Katleen O'Neil, Line Payer, Julie Pelletier, Lisa Pelletier, Carolanne Pelletier Talbot, Anick Pétrin, Valeri Pétrin, Joannie Pigeon, Rita Pitre, Chantal Plante, André Plourde, Annie Richard, Lyna Robert, Daniel Robitaille, Ginette Robitaille, Janick Robitaille, Sylvie Rochon, Allyson Rodgers, Isabelle Ross, Brigitte Roy, Johanne St-Pierre, Suzanne St-Jacques, Janique Saumure-Meunier, Katherine Séguin, Michel Séguin, Mélissa Simard, Mélanie Sullivan, Jessica Thompson, Josée Turcotte, Nathalie Turmel, Nancy Turnbull, Katy Valiquette, Danie Vallée, Jessica Vallières, Marie-Claude Vincent, Nicole Whissel, Jill White.

Direction des programmes jeunesse

Lyne Chevrette, Joanne Parisien, Karine Tessier, Julie Gonthier, Nathalie Chénier, Maude Ravenelle, Angélique Baril, Tina Meilleur, Jacinthe Patry, Emily Taylor, Denisa Zevedei, Manon Belleau, Catherine Rioux, Marie Pier Carle, Nathalie Chénier, Martine Bilodeau, Caroline Veilleux, Christine Lacroix, Terence Blais, Sophie Potvin, Sophie Desjardins, Isabelle Landry, Lise Robertson, Parvin Makhzani, Jeneviève Caron, Karine Duquette, Caroline Cyr, Nicolas Côté, Alexandra Douyon, Joanne Bergeron, Karine Veilleux, Nadine Lacroix, Josée Corbeil, Jean-François Laflamme, Pierre Séguin, Lise Lessard, Josée Sanscartier, Josée Raby, Danielle Bouchard, Andrée-Anne Bureau.

Direction des services multidisciplinaires

Karine Bergeron, Nicole Chaput, Claudine Cardinal, Hugo Lemay, Julie Bonneville, Mélanie Julien, Lucie Pertus, Vanessa De Lorenzy, Sophie Joanisse, Nathalie Ruel, Chantal Michaud.

Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

Alexandre Dubé, Alexandre Mantha, Ann Bélanger, Ariane Neveu-Viau, Bruno Desjardins, Carol-Ann Vincent, Céline Bélanger, Christine Hammond, Christine Jolicoeur, Cynthia Maisonneuve, Cynthia Lessard, Émilie Villeneuve, Emmanuele Gauvreau, Gabrielle Mathé-Rivard, Isabelle Emond, Joanie Côté, Josée Lebeau, Julie Bernier-Lépine, Julie Richard Maurice, Kacey Massé, Lyncie Mercier, Lyns Beauvoir, Manon Lefebvre, Marc-André Lafleur, Marie-Ève Levert, Marie-Ève Prévèreault, Marie-Pier Joly, Martin Vachon, Maxime Lefebvre-Dorion, Mélanie Desjardins, Mélanie Labonté, Mélanie Martin, Mélanie Michaud-Brisebois, Mélissa Alexis, Mimi Tremblay, Mylène Payer, Pascal Thibert, Patricia Rhéaume, Robert Girard, Rosine Assogba, Sabrina Désilets, Sandra Monpremier, Sara Beaudoin, Shenen Auld, Sonia



Cronier, Sophie Dassy, Sylvie Latulippe, Thibaut Coulangeon, Véronique Lepage.

Direction de la protection de la jeunesse

Christine Pelchat, Véronique Dion... et le chien de soutien émotionnel Brao!

Direction de l'enseignement, des relations universitaires et de la recherche

Suzanne Aubé, GMF Universitaire de Gatineau : Sofie Paré-Richard, Marie-Pier Blanchette.

Direction des ressources financières

Diane Latulipe.

Direction santé mentale et dépendance

Joelle Watchorn, Marie-Claude Blanchard, Stéphanie Guilbault, Natalie Lurette, Dominique Lévesque, Karine Charbonneau, Liette Fillion, Anika Brunet, Mélina Lavergne, Alexandra Roy, Valérie Quirion, Chrissy Coelho-Rodrigues, Pierre Plante, Anne-Marie Legros-Jacques, Frédérique Blais-Godmaire, Sabrina Turcotte, Mélanie Fortin, Nancy Alain, Christian Alexandre Cyr, Manon Royer, Millène Brisson, Sophie Bertrand, Julie Charron, Amanda Boisvert, Nicole Dupuis, Claudine Lamothe, Agnès Noubicier, Alain Godmaire, Pauline Mineault, Natalie Lavallée, Marie-Claude Rondeau, Patrice Lépine, Kim Jeffrey, Mona Brûlé, Nancy Magnan, Nathalie Gagné, Isabelle Beaudry, Serge Dutrisac, Lucie Schryer.

Direction des technologies biomédicales et de l'information

Benoît Gauthier, Yves Maziade, Étienne Fortin, Lyne Laforce, Éric Legault, Martin Lacroix, Terry Graveline, Linda Chaperon, Vania S Poindron, Samuel Léger Haché, Stéphane Gareau, Jacques Gauthier, Jean-Philippe Turcotte, Michel Boivenu, Ian Parent, Stéphane Vallières, Nicolas Rougeau, Steve Duplessis, Luc Langevin.

Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique

Constance Vanier, Émilie Delisle, Geneviève Larocque, Sandryna Pageau, Stéphane Rodier, Kim Harris, Sonia Carrier, Muriel Perrier, Claudette Potvin, Rachel Boisvenu, Lise Provost, Pierrette Legros, Pierrette Bouffard Desparois.

Direction des soins infirmiers

Anick Chaussé, Karine Chevalier, Geneviève Côté, François-Régis Fréchette, Vicky Groulx-Marris, Michelle Lorain, Madeleine Maltais, Julie McMartin, Odile Mrwana Muresitya, Loubna Ouriach, Véronique Perrier, Joannie Pigeon, Nathalie Roy, Lisette St-Amour, Mélanie Therrien, Providence Umutoni, Ian Vachon, Nancy Wade.

Direction des services techniques et logistiques

Dominique Pilon, Fanny Thibault-Audet, Jasson Patry-Courville, Kelly-Anne Marga, Julie Lafleur, Gisèle Demers, Diane Lacaille, Vickie Langevin, Isabelle S-Gelais, Caroline Picher, Stéphane Grondin, Ginette Lacroix, Alex Manthe, Nicole Gauthier, Julie Bélanger, Noémie Lacroix, Michel Tissot, Michel Tissot, Yves Emond, Sandra l'Heureux, Réjean Audet, François Lyrette, Francis Guenette, Julie Bélanger, Julie Gosselin, Maurice Landry, Caty Simard, Allison Mcharg, Eric T Guitard, Suzette Lacroix, Lily Rodgers, Céline Labelle, Ian Coulombe, Robert Anderson, Réjean Lambert, Steve Duplessis, Brad Margam, Pierre Lafrance, Luc Langevin, Martin Boyer, Patrick Dupont, Jacques Desforges, Cindie Lachapelle, Nicolas Matté, André Gauthier, Pierre Gauthier, Martin Lacroix, Trevor Tanguay, Eugène Hamelin, René Lemaire, Maurice Gauvreau, Martin Bélanger, Donat Brousseau, Denis Brunet, Ian Coulombe, Jacques Desforges, Hugo Desrochers, Valérie Dufour, Jean-Louis Dupuis, Roma Dussault, Jonathan Fournier, Manon Gagnon, Maurice Gauvreau, Anisse Guinoun, Jacques Guitard, Cindy Lachapelle, Pierre Lecompte, Robert Lupien, Charline Ménard, Benoit Michaud, Thomas Oblet, Nathalie Paquet, Maxime Pelletier, Stéphane Pleau, Martin Rodeghiero, Thomas Rossignol, Mario Sabourin, Constantin Vlad, Julie Whissell.

Directions des services professionnels

Nous remercions l'équipe de la Vallée-de-la-Gatineau, particulièrement Dr Mariam Mendoza pour son leadership lors de l'organisation de l'évacuation du foyer Père-Guinard, ainsi que les médecins des unités d'hébergement. De plus, nous remercions également, l'équipe du secteur du Pontiac, particulièrement, la participation de Dr Ruth Vander Stelt lors de l'évacuation du CLSC Quyon et les Docteurs John Wootton et Ammar Alfayad pour leur disponibilité à donner des services au CLSC Chapeau lors du risque de fermeture des axes routiers. Merci aux équipes médicales du CLSC de Fort-Coulonge et du CLSC de Saint-André-Avellin pour leur participation et leur disponibilité pendant les périodes de coupures des voies permettant à la circulation routière. Dans le volet pharmacie, merci aux pharmaciennes impliquées directement dans la gestion des défis de distribution de la médication des territoires isolés ou évacués : Isabelle Charland, Jessie St-Amour Denommé, Natacha Martin. Nous soulignons la



participation des médecins, des dentistes et des pharmaciens qui ont œuvrés, volontairement pendant la période des crues printanières 2019 à soutenir leur communauté et leurs confrères dans les différents territoires de la région.

Direction des programmes DI-DP-TSA

Alexandra Houde, Amélie Phillon, Andrée Daviau, André-Jean Perrot, Annie Latreille, Audrey Gauvreau, Caroline Boulay, Caroline Lafrenière, Caroline Richard, Chantal Cécire, Courtney Plouffe, Daniel Landry, Debbie Moore, Dominique Poulin, Élie Niyibigira, Émilie Duval, Éric Cyr, Francine Lacroix, Françoise Gahongahire, Frédéric Parizeau, Gabriel Marin, Geneviève Myre, Geneviève Robert, Idel N'Solo, Jean-Sébastien Forget, Jérémie Chênevert, Jill MacKay, Josée Desrochers, Josée Dumoulin, Josée Middlestead, Julie Anne Pelletier, Karine Beaudoin (TS), Karine Beaudoin (SAC), Karine Major, Karine Simard, Karyne Gravel, Kathia-Linda Fleury, Kelly Cordoba, Kim Lacelle, Line-Anne Labelle, Lizanne Miner, Louise Spencer, Luc Joanisse, Lyne Charlton, Malorie Lavigne, Marcela Rivero-Molina, Mariane Massé, Maria-Soledad Pizzaro, Marie-Claude Blais, Marie-Ève Reinthaler, Marie-France Lavoie, Marie-Josée Chénier, Marie-Pier Lefebvre-Lachance, Marie-Pier Morest, Marilyn Gagnon, Marjorie Leblanc, Martin St-Amour, Martin Viel-Patry, Martine Clément, Martine Lamadeleine, Mathieu Ouellet, Maude Richard, Maxime Menney, Mélanie Proulx, Mélanie Séguin, Mélina Bouchard, Mireille Prévoist, Molanda Pierre-Phaneuf, Myriam Poulin, Nadia Cloutier-Conroy, Nancy Bélisle, Nancy Brassard, Nathalie Théorêt, Nathalie Vendette, Nicole Dumas, Olga Codjic, Pascale Robichaud, Rachèle Bolduc, Rachelle Lanteigne, Sabrina Devlin, Sonia Proulx, Stéphanie Labelle, Stéphanie Lirette, Sylvie Fillion, Sylvie Pilon, Vanessa Laframboise, Vilmann Pierrevil, ainsi que les équipes de l'URFI « soins et omnipraticiens » avec la collaboration de Dre Clémentine Buyoya, qui ont accueilli à bras ouverts un usager sinistré.

Direction générale

Geneviève Côté, Josée Filion, Stéphane Lance, Mathieu Dupont, Daniel Thériault, Cindy Jalbert, Josée Duguay.

Direction de santé publique

Anne-Marie Ménard, Brigitte Pinard, Camille Paquette, Christelle Aïcha Kom Mogto, Élise Schurter, Geneviève Aubie, Gille Delaunais, Jean-Pierre Courteau, Karine Lafrenière, Line Ouellet, Manon Cronier, Marc-André Donato, Marie-Ève Bouvier, Martin Viau, Michel Laporte, Pauline Fortin, Stéphanie Leclerc.

12.2 Remerciement - départ de la directrice de l'enseignement, des relations universitaires et de la recherche (DERUR)

CISSO-159-2019

ATTENDU que Mme Laurence Barraud quittera le 28 juin 2019 son poste de directrice de l'enseignement des relations universitaires et de la recherche (DERUR) du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU que Mme Laurence Barraud a œuvré pendant 15 années à titre de gestionnaire au sein d'établissements de l'Outaouais du réseau de la santé et des services sociaux;

ATTENDU que Mme Laurence Barraud a toujours œuvré avec professionnalisme, collaboration, engagement et bienveillance tout au long de son mandat au CISSS de l'Outaouais de 2015 à 2019;

ATTENDU que plusieurs défis de taille ont été relevés par la direction de l'enseignement des relations universitaires et de la recherche pendant son mandat;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE REMERCIER Mme Laurence Barraud pour la qualité du travail accompli et d'en faire une mention dans l'Info-CA.

12.3 Remerciement - retraite de la coordonnatrice à la direction de santé publique (DSPu)

CISSO-160-2019

ATTENDU que Mme Pauline Fortin quittera le 28 juin 2019 son poste de coordonnatrice de la direction de santé publique du CISSS de l'Outaouais;

ATTENDU que Mme Pauline Fortin prend sa retraite après 27 années d'implication au sein d'établissements de l'Outaouais du réseau de la santé et des services sociaux, dont 16 années



comme gestionnaire;

ATTENDU que Mme Pauline Fortin a toujours œuvré avec professionnalisme, collaboration, engagement et bienveillance tout au long de son mandat au CISSS de l'Outaouais de 2015 à 2019;

ATTENDU que pendant cette période, en l'absence d'un (e) directeur (trice) de santé publique en Outaouais, plusieurs défis de taille ont été relevés par la direction de santé publique, sous le leadership de Mme Pauline Fortin;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE REMERCIER Mme Pauline Fortin pour la qualité du travail accompli et d'en faire une mention dans l'Info-CA.

13 Date de la prochaine séance : 3 juillet 2019

14 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Michel Roy
Président

Josée Filion
Secrétaire

Adopté par le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais le 3 juillet 2019, résolution CISSSO-162-2019.

NOTE : *Après la séance régulière, les membres se réunissent pour un échange informel d'une dizaine de minutes visant l'amélioration du fonctionnement des séances.*

